

	<h2>Saisine sur les centralités</h2>	<p>Date : 31 mai 2018</p>
		<p>Rédacteur : M Pasut</p>
Réunion N° 2		
Participants		
Présents	Jean Verger, Françoise Giquel, Michel Le Lann, Pierre Schlosser, Sophie Aparici, Solenn Brehaut, Mariano Pasut.	
Éléments de contexte, déroulement, contenu et décisions		
<p><u>Éléments de contexte et déroulement :</u></p> <p>Pour rappel, lors de la première réunion du groupe nous étions dans l'attente de la saisine officielle avec pour objectif de faire en sorte que le CDPL n'assume pas le rôle d'un bureau d'étude supplémentaire.</p> <p>Ainsi, notre réunion du 31 mai fait suite à la saisine officielle de Lorient Agglomération datée du 22 mai 2018. Deux réunions préparatoires avaient eu lieu avec les élus (notamment une le 3 mai avec Tristan Douard) et une troisième est prévue le 1^{er} juin. Dans ses termes la saisine ne diffère pas de ce qui avait été annoncé lors des premières rencontres. Les pilotes ont pu échanger avec Gérard Darris qui avait participé à l'élaboration du SCOT au nom du CDPL.</p>		
<p><u>Éléments de contenu</u></p> <p>Les membres présents ont procédé à une analyse de la saisine.</p> <p>Il convient de retenir que la demande est en lien très fort avec le document voté dans le cadre du SCOT et que les centralités ont été définies autant comme le fondement historique du développement local que l'outil incontournable pour la projection territoriale future. L'objectif est en fait la préservation du foncier dans un environnement durable qui favorise l'essor économique et la mixité sociale.</p> <p>Cependant la formulation apparaît trop imprécise et vaste. Elle serait à la limite d'une question politique.</p> <p>Des discussions deux positions sont exprimées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -celle qui tendrait à refuser la saisine en ce qu'elle s'adresse au CDPL comme un bureau d'études à qui l'on demande de porter un jugement sur le SCOT et de décrire un schéma prospectif contextualisé. -celle qui considère que le CDPL, tout en faisant préciser la demande par l'Agglo, devrait s'attacher à faire émerger la vision de la société civile sur les choix faits dans le SCOT, cela au terme d'auditions des corps intermédiaires, des acteurs économiques et au premier chef des citoyens. <p>La seconde semble recevoir une majorité d'assentiments, mais l'une et l'autre soulèvent la question de la plus value à apporter dans les travaux du CDPL (au regard d'une matière largement exploitée à divers titres).</p> <p>Il est rappelé qu'une nouvelle rencontre aura lieu avec les élus et qu'il est nécessaire de les amener à plus de précision, voir à réduire les contours de la question.</p> <p>Il est rappelé également qu'à la suite de la première réunion du groupe de travail des rencontres sont d'ores et déjà prévues : le 12 juin avec la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers, le 26 juin avec Audélor, La FNAC et la direction de l'espace Nayel en face à face par des membres du groupe. M David Lestoux pourrait être rencontré après la rentrée de septembre.</p> <p>La prochaine réunion du groupe est fixée au 5 juillet, pour la confirmation et une définition plus précise du programme de travail.</p> <p>Ainsi ces réunions pourront être mises à profit pour évaluer la pertinence de la position à tenir.</p> <p><u>Décision</u></p> <p>Faire préciser la demande au cours de la rencontre avec les élus prévue le 1^{er} juin 2018.</p> <p>Soit éventuellement obtenir un objet plus précis de travail selon une nouvelle formulation par les élus, si telle est leur souhait</p>		

Soit se positionner pour recueillir les réactions de la société sur la question des centralités au regard des mesures prises dans le SCOT (réalité perçue par les gens, appropriation des mesures).

Cette seconde option nécessitera un groupe projet conséquent en mesure de porter un travail d'animation et de pédagogie important. Il peut être mis en parallèle et mené avec les réunions destinées aux « insularités » et zones peu souvent touchées par les travaux du CDPL.

Prochaine réunion le 5 juillet.

Informations sur la réunion avec les élus tenue le 1 juin 2018

La rencontre du lendemain a permis de clarifier le sujet sur le sens que les élus donnent à la saisine.

L'axe de travail correspond au registre du CDPL, dans la seconde posture rappelée ci-dessus, puisqu'il est souhaité une définition des attentes citoyennes sur les centralités de demain en prenant en compte tous les thèmes. Les élus estiment être insuffisamment informés sur la perception de la centralité par la société tant en transversalité que par projection. Cependant pour eux il ne s'agit pas de valider un lien avec le SCOT mais de voir comment les citoyens s'approprieraient les phases intermédiaires souvent dévolues aux techniciens. Ainsi, d'un côté la perception leur manque et d'un autre ils souhaiteraient une sorte de co-construction de transfert par le biais du CDPL.